

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 5-6

Artikel: Patois et ancien français : [suite]
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En français moderne, le verbe « débattre » ne signifie plus que discuter : débattre une question. En ancien français, debatre (il ne prenait qu'un t et pas d'accent aigu) voulait dire battre fortement, lutter : Li flot la hurtent et debatent, les flots la heurtent et la battent avec force (Roman de la Rose, XIII^e siècle).

Quant au substantif *debatue*, il était synonyme de lutte. Il a définitivement disparu du français moderne, mais on le retrouve, encore très bien portant, dans notre parler romand (*débattue*) et dans nos patois (*dèbattya*), où il signifie : 1. battage et délayage des œufs : pour qu'une omelette soit bien réussie, il faut que les œufs soient bien *débattus* ; 2. dispute, contestation : *l'an zu onna pucheinta dèbattya*, ils ont eu une vive contestation ; 3. sensation douloureuse qu'éprouvent les mains ou les pieds glacés lorsqu'on les expose subitement à la chaleur.

On lit dans *La Veillâ à l'ottô* de Jules Cordey : *A-t-e qu'on crouïo craset de bouïbo que l'eintre et que va sè setâ dè coûte la balla dama.*

Le patois dit *dè coûte*, et le français « à côté de ». Mais « à côté de » n'a pas toujours existé : en ancien français, on disait d'une part *coste* ou *couste*, d'autre part *decoste* ou *decouste* : *couste* le pré ; *seur* (sur) un échafaut *coste* la fontaine (1344) ; il ala demourer en la terre de

Canaan *decoste* Betel. On voit ici, une fois de plus, que le patois n'a guère fait que conserver, en les modifiant parfois légèrement, les anciennes formes françaises.

En vieux français, *cuisance*, *cuisançon*, *cusenson* (ce mot avait une vingtaine de variantes) signifiait souci, peine, inquiétude, tourment, exactement comme *couson*, son correspondant patois.

Dans le *Glossaire du patois de Blonay*, Mme Odin cite ce proverbe : *que terra a, couson l'a*, qui terre a, tourments a, et dans *Por la veillâ*, Marc à Louis parle d'un pauvre homme *plyein de dèvalle et de couson*, plein de dettes et de soucis.

Un vieux texte français relève « les *cuisances* et les paours (peurs) que souvent ont les grands seignours ». — « De cette chose, dit un autre texte, estoit Joseph en si grant *cusenson* qu'il ne pooit dormir .»

Il n'est rien resté en français moderne de *cuisance*, *cuisançon* ou *cusenson*, mais le patois *couson* est toujours bien vivant.

Romands!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Mme Vve Robert Péclard Lausanne

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60

Lausanne